

tion, ainsi que par celles de *Vernaculus*, *vernacula*, que les esclaves nés ainsi dans la famille étaient distingués de ceux qui avaient été achetés (1). Cette circonstance peut nous aider à expliquer comment un jeune homme, achevant à peine sa quinzième année, pouvait exercer des fonctions qui devaient avoir de l'importance : sans doute, dans le palais de son patron, son instruction avait été assez soignée pour qu'il fut en état de les remplir convenablement.

Il est bien plus difficile de reconnaître avec quelque probabilité le prince auquel appartenait ce jeune esclave, et dont notre monument a tu le nom : la simple qualification de *CAESARIS NOSTRI* est une donnée bien vague. S'agirait-il ici de Septime Sévère, ou d'Albin son compétiteur. Cela est fort incertain; mais, s'il fallait adopter une opinion sur cette question, on pourrait regarder celle-ci comme la plus vraisemblable. L'addition du pronom *NOSTRI* au titre de César ne peut guère, en effet, être antérieure à l'âge de ces princes, autant qu'il nous est possible d'en juger au milieu de l'obscurité qui enveloppe encore tant de détails historiques. Ce sont, d'ailleurs, les princes qui firent le plus long séjour dans notre ville ; une grande partie de nos monuments lapidaires appartiennent fort probablement à leur époque, et plusieurs font mention de Sévère et de sa famille.

Cette autre qualification de *LIBRARI IN TABVla* (ou *TABella*) *MAIORI* se présente ici pour la première fois; du moins je ne sache pas qu'on la trouve ailleurs, soit chez les écrivains de l'antiquité, soit sur les marbres : et ceci ne permet guère de déterminer avec quelque précision la nature des fonctions qu'elle indique. Mais nous connaissons du moins, par un usage assez fréquent chez les anciens, des expressions qui demandent ici quelques détails, celles de *tabula tabella*, et de *tabularius* ou *tabellarius*.

Parmi les diverses significations de la première, plus ou moins éloignées de son acception propre et rigoureuse (une planche) on doit remarquer celles de tablettes à écrire, et, par suite, et figurément d'un écrit quelconque. On connaît l'expression *A TABVLIS* sur quelques épitaphes d'esclaves ou d'affranchis. Comme on trouve

(1) On faisait déjà cette distinction au temps des patriarches ; nous lisons dans la Genèse (XVII, 12 et 17) : *Tam vernaculus quam emptivus*.